

Attentat de Damas:

le ministère syrien de la Justice a rendu son rapport

Huit mois après l'attentat qui a causé la mort d'une vingtaine de fidèles dans l'église Mar Elias à Damas, le ministère syrien de la Justice a rendu son rapport qui confirme l'affiliation des auteurs du massacre à l'Etat islamique.

Le ministère syrien de la Justice a publié une longue déclaration accompagnée de vidéos détaillant le massacre perpétré dans l'église grecque-orthodoxe de Mar Elias, à Damas, le 22 juin 2025.

Immédiatement après l'attentat suicide, des représentants du gouvernement ont désigné comme responsables des cellules affiliées à Daech avant même que quiconque ne revendique l'attaque.

Par la suite, le massacre des chrétiens a été revendiqué par Saraya Ansar al-Sunna, une nouvelle organisation fondée peu après le renversement du régime d'Assad, et a été qualifié de « punition » suite à une « provocation » des chrétiens de Damas contre « les gens de la foi ».

Le rapport ministériel décrit également les déplacements du commando en Syrie ; celui-ci aurait reçu des ordres précis pour mener une opération coordonnée en attaquant à la bombe et à la ceinture explosive l'église Mar Elias (pendant une célébration liturgique) et le mausolée islamique de Sayyida Zainab.

Le rapport, basé sur les interrogatoires des complices arrêtés, fournit également des détails très précis sur la répartition des tâches dans la réalisation de l'attaque et sur le processus de préparation, d'assemblage et de transport des explosifs utilisés pour commettre le massacre.

Sans doute, par la diffusion de ces informations détaillées, **le ministère de la Justice souhaite prouver l'engagement de la nouvelle gouvernance syrienne à poursuivre ceux qui s'en prennent aux citoyens chrétiens** ; cette initiative suscite néanmoins des interrogations chez certains observateurs.

Si la sortie d'un rapport officiel, huit mois après les faits, démontre la réactivité de l'Etat à enquêter et traquer les "coupables", **la publication de résultats aussi complets laisse penser que le dossier a été constitué à la hâte sans se soucier réellement du démantèlement complet d'un réseau**, critique le site d'information en ligne SyriacPress. Les Syriens sont en droit d'attendre du gouvernement que l'enquête - toujours en cours - soit menée à bien et que les suspects soient déferés devant la justice.

La diffusion des aveux « ne remplace pas un procès public et n'exonère pas les autorités de fournir une divulgation plus large de la chaîne de responsabilité, y compris la responsabilité administrative et sécuritaire » estime encore SyriacPress.

Source : Agence Fides (GV)